

recommandations faites par les ministères et les agences du gouvernement du Canada au Gouverneur en conseil sur:

- (a) les meilleures possibilités d'investissement et d'application que présentent la science et la technologie en vue de réaliser ainsi les objectifs nationaux,
- (b) l'organisation de l'effectif scientifique dans la fonction publique du Canada,
- (c) l'affectation de crédits, de personnel ou d'autres ressources aux activités scientifiques canadiennes, et sur
- (d) le degré et la nature de la participation canadienne aux activités scientifiques internationales, et la coordination des programmes nationaux connexes.

2. P.724 ... Que le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie soit membre d'office du Conseil du Trésor et du Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification.

3. P.726 ... Qu'un groupe de travail extérieur soit constitué pour examiner l'organisation et la structure du ministère d'État aux Sciences et à la Technologie, et pour faire des recommandations à ce sujet à la lumière du nouveau mandat que nous lui proposons.

4. P.729 ... Qu'un Comité interministériel des sciences et de la technologie soit créé sous la direction du ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, qu'il soit chargé d'examiner et d'approuver les politiques scientifiques générales et particulières ainsi que les programmes scientifiques des ministères et des agences, et que les fonctionnaires du ministre servent de secrétariat au Comité.

5. P.734 1) ... Que le Conseil des sciences du Canada s'appelle le Conseil des sciences et de l'ingénierie du Canada,

6. 2) ... Que le Conseil comporte un président et un vice-président permanents, l'un représentant les sciences physiques, les sciences de la vie et le génie, l'autre, les sciences sociales et les humanités, et vingt-huit autres membres choisis hors de la Fonction publique du Canada,

7. 3) ... Que les membres ordinaires du Conseil soient nommés après consultation avec les organisations appropriées, et sur une base représentant de façon convenable les deux plus grands secteurs non gouvernementaux d'exécution de la R & D, les disciplines des sciences et de l'ingénierie, y compris les sciences sociales et les humanités et les quatre grandes régions du pays,

8. 4) ... Que le mandat du Conseil soit interprété de façon à englober les sciences sociales et les humanités, et